

Pour une réforme concertée des lycées

> **SUITE AUX ÉVÈNEMENTS SURVENUS** au cours des dernières semaines (manifestations, blocages...), il apparaît nécessaire de faire le point de la situation quant à la réforme des lycées.

Contre une réforme Uniquement pensée comme source d'économies budgétaires

Tout d'abord, nous ne pouvons que nous réjouir des annonces successives de X. DARCOS et de N.SARKOZY amenant au report de la réforme à compter de la rentrée 2011. Nous pouvons espérer que cela permettra une plus large concertation entre tous les membres de la communauté éducative dans un délai plus raisonnable.

En effet, nous avons toujours condamné le rythme imposé par le ministère, soucieux d'inscrire cette réforme dans le calendrier des restrictions budgétaires, ce qui en dit long sur ses motivations.

Le récent discours de notre président à Saint Malo affirmant une absence de suppressions de postes en lycée s'avère problématique puisqu'il faudrait alors que la totalité des 13500 postes supprimés s'appliquent uniquement à l'école primaire et au collège là où les difficultés scolaires se font les plus criantes.

Par conséquent, nous continuerons de militer pour un rétablissement des postes et ce sur toute la scolarité.

Pour une démocratisation de la réussite au lycée

Par ailleurs, nous ne pourrions cautionner un enterrement pur et simple de la réforme car ce retour au statut quo serait préjudiciable pour les futurs lycéens. Le SE-UNSA, continuera de dénoncer les carences du lycée actuel : orientation dans des filières rigides et socialement hiérarchisées, accompagnement insuffisant des élèves en difficulté, emploi du temps surchargé, préparation insuffisante ou inadéquate à l'entrée à l'université.

Ainsi, notre organisation syndicale s'est engagé avec 19 autres organisations (UNL, FCPE, SGEN-CFDT, Ligue de l'enseignement...) en faveur d'une réforme ambitieuse pour un lycée démocratique. Ce groupe des 20 signataires de l'appel a d'ores et déjà élaboré 9 propositions concernant les mis-

sions, l'organisation, le fonctionnement et les contenus enseignés au lycée. Celles-ci reposent sur l'organisation d'un lycée modulaire par la fusion des voies générales et technologiques : modules communs et d'exploration en seconde, modules communs et de spécialisation progressive en cycle terminal.

Il s'agit également de revisiter les missions des enseignants en intégrant dans leur service des temps permettant la concertation entre collègues, l'accompagnement individualisé, notamment pour l'orientation (professeur référent).

Enfin, le SE-UNSA, fidèle à sa démarche réformatrice, sans sombrer dans un excès d'angélisme, continuera de négocier avec le gouvernement et l'ensemble des partenaires sociaux afin d'aboutir réellement à une réforme et permettre ainsi un maximum de réussite pour les élèves de demain.

Etienne Sauvage
Secrétaire académique